

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Informations générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie. La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

Entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Oncologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Education :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Assurance :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Reclamation : contact@mupras.com
Prise en charge : pec@mupras.com
Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

60975
Recette

Déclaration de Maladie
Nº P19-0028595

Antécédents

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 6826 Société : 65996

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : KARTTI EL MOSTAFA

Date de naissance : 1. 1. 1944

Adresse : LOT. ESSALANA 2 N°33 SIDI MABROUK CASABLANCA

Tél. : 06 76 79 43 89 Total des frais engagés : 2045,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Dr. Zakia Soubhi
ORL
Polyclinique CNSS Derb Ghallef
Casablanca

Cachet du médecin :

Date de consultation : 19/1/21

Nom et prénom du malade : KARTTI Achour

Lien de parenté : Lui-même Conjoint

Nature de la maladie : Affection ORL

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA

Signature de l'adhérent(e)

Le : 08/02/2021



MUPRAS
ACCUEIL

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
19/05/2018	CONSULTATION	1	15000	

Dr. Lakia Soughfi
ORL
CNSS Derby Ghaffel
sablanca

EXECUTION DES ORDONNANCES

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE FOULOU DOCTEUR AL ADARISSA SIDI MAAMOUR 33 52 25 Casablanca	13/01/2021	115,-

N° 3 TP ANALYSES - RADIOPHARIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
<p>LABORATOIRE ZIZI D'ANALYSES MEDICALES</p> <p>Avenue du Phare Résidence KENZ N°5, RACINE Extension Bourgogne TAI: 05 22 55 55 43/54 - Casablanca</p>	19/01/21	12 92 60 1580	202,00

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES		DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE		
		H		COEFFICIENT DES TRAVAUX
		25533412 00000000 35533411	21433552 00000000 11433553	
		D	G	
		B		
		(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession		
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS

وصفة
ORDONNANCE



درب غلف
DERB GHALLEF

Le 19/10/12

KART ii Arbo

37,00
1) Duxal 1 cp x 1 journ
78,00
2) Bicazex 1 cp x 2 journ pour 1 mois

صيدلية ابن تيمية
PHARMACIE IBN TAIMIA
FQULOUS
Doctor en pharmacie
N° 119 Lot Al Adalissa Sidi Maârouf
Casablanca 0522 33 52 05

Dr. Zakia Soubhi
ORL

CNSS Derb Ghallef
Casablanca

OK

وصفة
ORDONNANCE



درب غلف

DERB GHALLEF

Le 19.01.24

Am

KMTI. Amlia

Bruxelles 11/01/2024

Pol. de la Rue



Dr. Zakia Soubhi
ORL
Polyclinique CNSS Derb Ghallef
Casablanca



N° IPP :	1191570	N° SEJOUR :	210004568	FACTURE N° 2103000715				DATE D'ENTREE :	19/01/2021	DATE DE SORTIE :	19/01/2021
ASSURE :								DESTINATAIRE :	KARTTI,Aicha		
MALADE :	KARTTI,Aicha		UF: 5003 RADIOLOGIE								
NOM JEUNE FILLE :			N° IMMAT C.N.S.S. :								
TIERS PAYANT 1 :			N° D'ADHERENT OU DE MUTUALISTE :								
TIERS PAYANT 2 :											
REF. PC 1 :	REF. PC 2 :	N° SE. SOC. ETRANG. :									
NATURE DE PRESTATION	LETTRE CLE	NOMBRE x COEF	PRIX UNITAIRE	TOTAL	TIERS PAYANT 1		TIERS PAYANT 2		PART DU MALADE		
					% / Dh	MONTANT	% / Dh	MONTANT	% / Dh	MONTANT	
ACTES DE RADIOLOGIE											
ECHOGRAPHIE	ECHOGR	1.00	200.00	200.00					0.00	200.00	
Intervenant : 18102013 DR BENBRAHIM ABDELILAH (RADIOLOGUE)				TOTAUX :	200.00					200.00	
Arrêtée la présente facture à la somme de :				PLAFOND PC :					ACOMPTE:		
DEUX CENTS DHS				REMISE :	0.00	REGLE :	200.00		AVOIR :		
				RESTE DU:	0.00						
DATE FACTURE : 19/01/2021				EDITEE LE : 19/01/2021	PAR: SYBAI	ACCIDENT DE TRAVAIL :					
VISA				N° DE POLICE :						DATE AT :	
				Règlement à effectuer à l'ordre de : POLYCLINIQUE C.N.S.S - Derb Ghallef							
				BANQUE : BMCE - AGENCE MOULAY DRISS 1ER - CASABLANCA							
				N° compte bancaire : 011 780 0000 70 210 00 60 028 31							



POLYCLINIQUE C.N.S.S - Derb Ghallef

Rue de la Sécurité Sociale Quartier des Hôpitaux

20100 CASABLANCA

Tél:0522-863021/27 Fax:0522-864205 RDV:0522-863020

INPE: 090001512 ICE: 001757364000080 IF: 1602058

N° IPP : 1191515	N° SEJOUR : 210004504	FACTURE N° 2102001076				DATE D'ENTREE : 19/01/2021				DATE DE SORTIE : 19/01/2021			
ASSURE :						DESTINATAIRE :							
MALADE : SARAH Aicha		UF: 6001 CONSULTATION MEDICALE ET AUXI				SARAH Aicha							
NOM JEUNE FILLE :		N° IMMAT C.N.S.S :											
TIERS PAYANT 1 :		N° D'ADHERENT OU DE MUTUALISTE :											
TIERS PAYANT 2 :													
REF. PC 1 :	REF. PC 2 :	N° SE. SOC. ETRANG. :											
NATURE DE PRESTATION	LETTRE CLE	NOMBRE x COEF	PRIX UNITAIRE	TOTAL	TIERS PAYANT 1		TIERS PAYANT 2		PART DU MALADE				
					% / Dh	MONTANT	% / Dh	MONTANT	% / Dh	MONTANT			
CONSULTATION DE MEDECIN.	CS	1.00	150.00	150.00							0.00	150.00	

Intervenant : 10531 DR SOUBHI ZAKIA (O.R.L)	TOTAUX : 150.00											150.00
Arrêtée la présente facture à la somme de : CENT CINQUANTE DHS	PLAFOND PC :											ACOMPTE:
	REMISE : 0.00	REGLE : 0.00										AVOIR:
	RESTE DU: 150.00											
DATE FACTURE : 19/01/2021	EDITEE LE : 19/01/2021	PAR: ZBIRY	ACCIDENT DE TRAVAIL									
VISA	N° DE POLICE :	DATE AT :										
	Règlement à effectuer à l'ordre de : POLYCLINIQUE C.N.S.S - Derb Ghallef											
	BANQUE : BMCE - AGENCE MOULAY DRISS 1ER - CASABLANCA											
	N° compte bancaire : 011 780 0000 70 210 00 60 028 31											

Dr. Zakia Soubhi
ORI
Polyclinique CNSS Derb Ghallef
Casablanca



INPE 090001512
ICE 001757364000080
Polyclinique
Derb-Ghallef

مصلحة الفحص بالأشعة

SERVICE DE RADIOLOGIE

Casablanca le 19/01/2021

Patient (e) : KARTI AICHA

ECHOGRAPHIE THYROIDIENNE

La glande thyroïde est augmentée de volume :

Isthme mesure 6.9 mm.

Le lobe droit mesure : 21 mm x 22 mm x 51 mm.

Le lobe gauche mesure : 17mm x 20 mm x 48 mm.

Les deux lobes sont augmentés de taille hétérogène avec présence de nodules au niveau des deux lobes.

Ces nodules sont échogène tissulaire bien limite est mesurant 12mm de diamètre TIRADS III, faiblement vascularisé.

Absence d'anomalie des glandes sous maxillaires et parotides

Absence d'adénopathies cervicales.

CONCLUSION

Aspect de goitre multi nodulaire.

Dr. Abdellah BENBRAHIM
Médecin Radiologue
Polyclinique CNSS DERB GHALEF
INPE 21076708

Dr A. BENBRAHIM

LABORATOIRE ZIZI D'ANALYSES MEDICALES

5, Avenue du Docetur Mohamed Sijelmassi (ex Av du phare) - Résidence KENZ
Racine extensiōn Bourgogne -Casablanca.
Tél : 0522 368749 Fax : 0522 368754
N° de patente : 33104766 ICE : 00168 1325 000031 INPE : 097159503

FACTURE N° : 2101200138

Casablanca le 20-01-2021
Prescripteur : Dr ZAKIA SOUBHI

Mme KARTTI Aicha

Demande N° 2101200138
Date de l'examen : 20-01-2021
Correspondant : RADI

Analyses :**Récapitulatif des analyses**

<i>CN</i>	<i>Analyse</i>	<i>Val</i>	<i>Clefs</i>
9105	Prélèvement sanguin	E25	E
0106	Cholestérol total	B30	B
0108	Cholestérol H D L	B50	B
0109	Cholestérol L D L	B50	B
0111	Créatinine	B30	B
0118	Glycémie	B30	B
0119	Hémoglobine glycosylée	B100	B
0134	Triglycérides	B60	B
0135	Urée	B30	B
0163	TSH	B250	B
0216	Numération formule	B80	B
0439	Vitamine D	B450	B

Total des B : 1160

TOTAL DOSSIER : 1580 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : mille cinq cent quatre-vingts dirham s

*LABORATOIRE ZIZI D'ANALYSES
MEDICALES
Avenue du Phare Résidence KENZ
N°5, Racine Extension Bourgogne
Tél: 05 22 36 87 49/54 - Casablanca*

LABORATOIRE ZIZI D'ANALYSES MEDICALES

5,Avenue du Docetur Mohamed Sijelmassi (ex Av du phare) - Résidence KENZ
Racine extension Bourgogne -Casablanca.
Tél : 0522 368749 Fax : 0522 368754

2101200138 – Mme KARTTI Aicha

BIOCHIMIE SANGUINE (Hitachi 911)

Glycémie (à jeun) 1.10 g/L (0.70–1.10)

Hémoglobine glyquée (HbA1c) 7.00 % (4.50–7.00)

Interprétation :

(Diabète stable < 7 %)

(Diabète instable > 8 %)

(Niveau non diabétique <6%)

Urée 0.30 g/l (0.17–0.43)

Créatinine 7.0 mg/L (7.0–12.0)

Cholestérol total 2.39 g/L (1.40–2.20)

Cholestérol – HDL 0.56 g/L (0.35–0.65)

Cholestérol – LDL 1.49 g/L (<1.60)

Triglycérides 1.69 g/L (0.40–1.88)

*LABORATOIRE ZIZI D'ANALYSES
MEDICALES
Avenue du Phare Résidence KENZ
N°5, Racine Extension Bourgogne
Tél: 05 22 36 87 49/54 - Casablanca*

LABORATOIRE ZIZI D'ANALYSES MEDICALES

5, Avenue du Docetur Mohamed Sijelmassi (ex Av du phare) - Résidence KENZ
Racine extension Bourgogne -Casablanca.
Tél : 0522 368749 Fax : 0522 368754

Date du prélèvement : 20-01-2021 à 12:47
Code patient : 2101200138

Mme KARTTI Aicha
Dossier N° : 2101200138
Prescripteur : Dr SOUBHI ZAKIA



HEMATOLOGIE

HEMOGRAMME

Hématies	4.13	M/mm3	(4.00–5.50)
Hémoglobine	12.40	g/100ml	(12.00–16.00)
Hématocrite	37.10	%	(35.00–47.00)
VGM	89.83	µ3	(83.00–95.00)
TCMH	30.02	pg	(27.00–33.00)
CCMH	33.42	g/100ml	(32.00–36.00)
Leucocytes	7 010	/mm3	(4 000–10 000)
Polynucléaires	3 996	/mm ³	soit
Neutrophiles	140	/mm ³	soit
Polynucléaires	0	/mm ³	soit
Eosinophiles	2 524	/mm ³	soit
Basophiles	351	/mm ³	soit
Lymphocytes	36	%	(20–36)
Monocytes	5	%	(3–7)
	Total	100	%
Plaquettes	335 000	/mm3	(150 000–400 000)

**LABORATOIRE ZIZI D'ANALYSES
MEDICALES**
Avenue du Phare Résidence KENZ
N°5, Racine Extension Bourgogne
Tél: 05 22 36 87 49/54 - Casablanca

LABORATOIRE ZIZI D'ANALYSES MEDICALES

5, Avenue du Docetur Mohamed Sijelmassi (ex Av du phare) - Résidence KENZ
Racine extension Bourgogne -Casablanca.
Tél : 0522 368749 Fax : 0522 368754

2101200138 – Mme KARTTI Aicha

VITAMINES (Cobas e411)

25-(OH)-vitamine D (D2+D3)
(Tech: cobas)

17.16 ng/ml

Les données de la littérature actuelle suggèrent les intervalles suivants :

< à 5ng/ml : déficit profond

5 à 10 ng/ml : déficit modéré

10 à 30 ng/ml : niveau insuffisant

30 à 80 ng/ml : niveau suffisant

> à 100 ng/ml : toxicité

HORMONOLOGIE (Cobas e411)

Thyréostimuline (TSH)
(Tech: cobas)

3.11 µUI/mL

(0.27–4.20)

Validé par : Dr. ABDELHAFID ZIZI

LABORATOIRE ZIZI D'ANALYSES
MÉDICALES
Avenue du Phare Résidence KENZ
N°5, Racine Extension Bourgogne
Tél: 05 22 36 87 49/54 - Casablanca

وصفة
ORDONNANCE



درب غلف
DERB GHALLEF

Le 10/11/2011

KARTI Archia

NFSg

physio - r

HLA C

Vit D

Cholesterol HDL / LDL

Urgs

Ure - creat

TSH

LABORATOIRE ZIZI D'ANALYSES
MÉDICALES
Avenue du Phare Résidence KENZ
N°5, Hacine Extension Bourgogne
Tél: 05 22 35 87 48/54 - Casablanca

Dr. Zakia Soubhi
ORL
Polyclinique CNSS Derb
Casablanca

زنقة الضمان - درب غلف - المراكب البيضاء - الهاتف 05 22 86 30 20 إلى 05 22 86 42 05 - فاكس : 05 22 86 42 05
Rue Addamane - Derb Ghallef - Casablanca - Tél.: 0522 86 30 20 à 27 - Fax: 05 22 86 42 05